

Comprendre la situation financière de l'Université d'Ottawa

Comité exécutif de l'APUO

Comité d'analyse financière de l'APUO

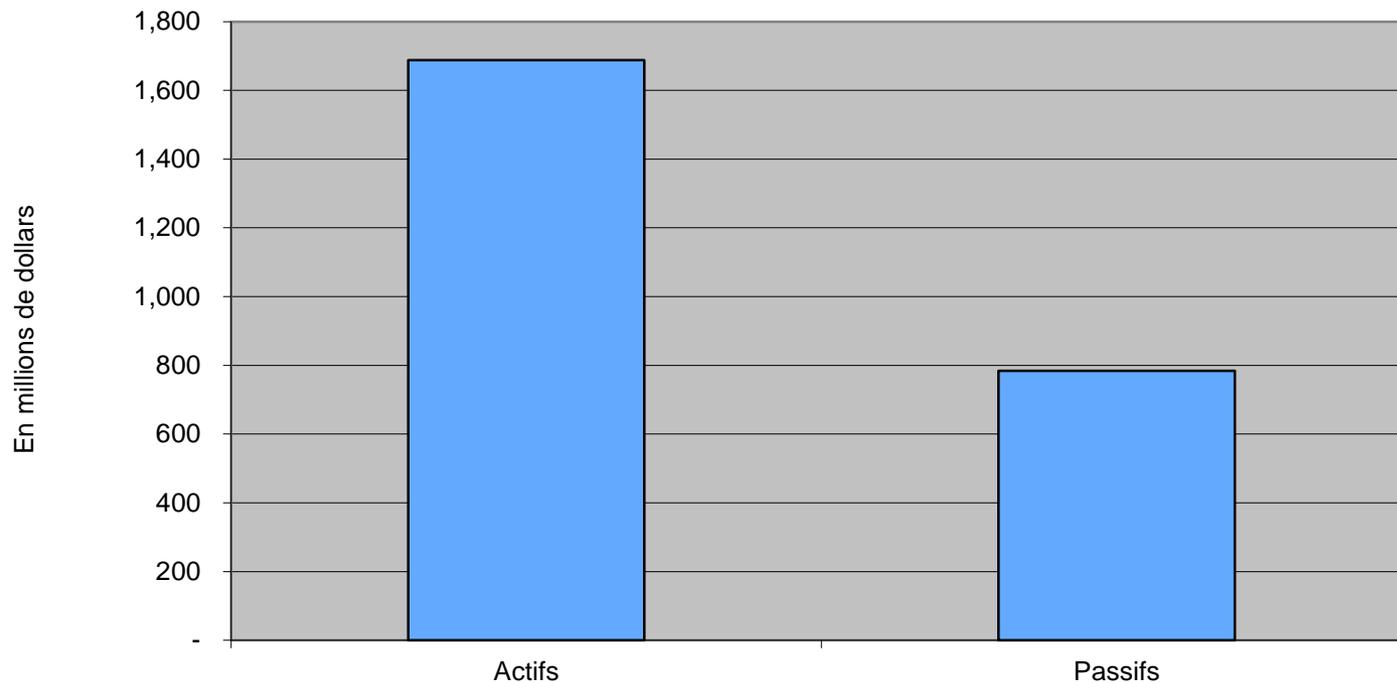
Janvier 2012

Messages clés...

- L'employeur ne subit aucune pression financière significative.
- En fait, la situation financière de l'employeur est extrêmement bonne, comme l'indique un excédent budgétaire substantiel.
- Durant les 10 dernières années, l'employeur a choisi de ne pas engager des professeurs réguliers au même rythme que la croissance de la population étudiante, bien que sa situation financière le permettait.
- Un tel choix a entraîné une augmentation du ratio étudiants-professeur, réduisant le contact étudiant et augmentant la charge de travail des professeurs.
- D'autres choix budgétaires étaient et sont toujours possibles pour l'employeur.

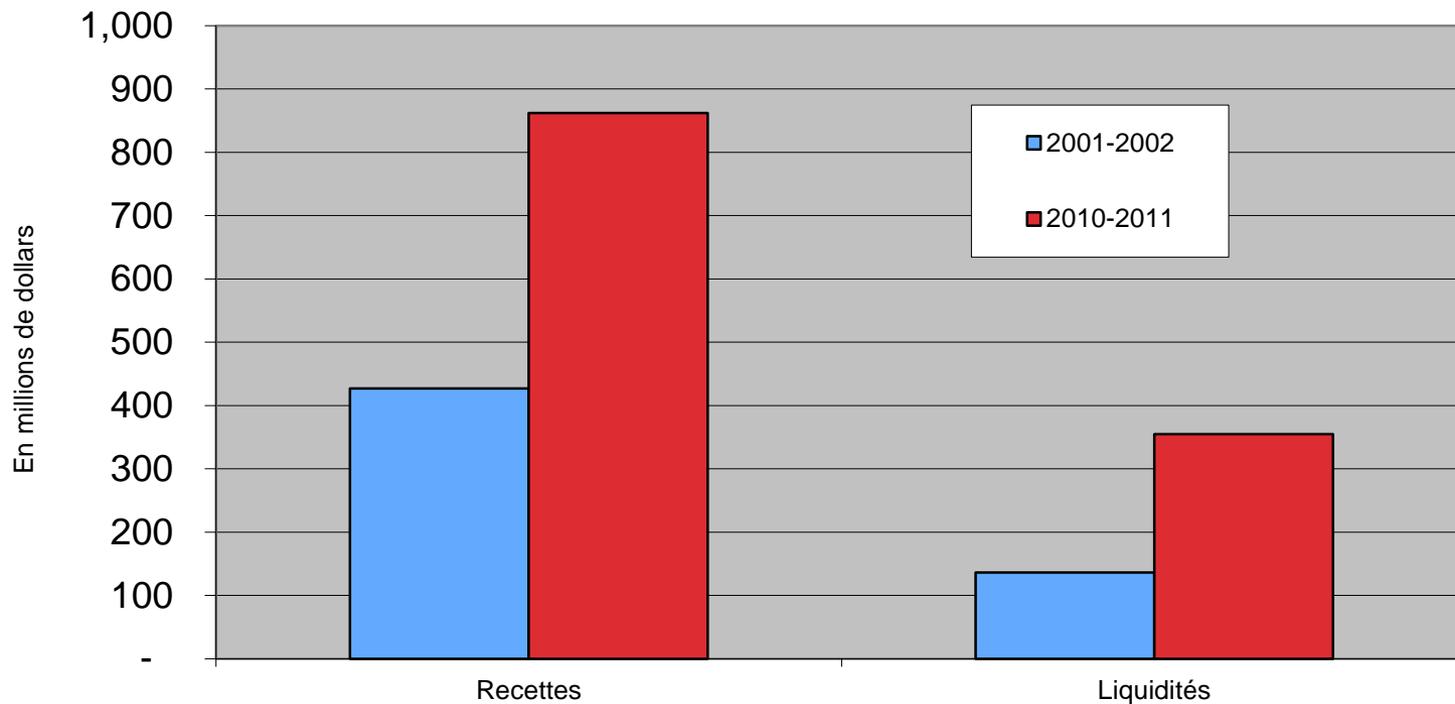
La situation financière de l'employeur est très solide

Position financière 2011 (Fin de l'année financière, 30 avril 2011)



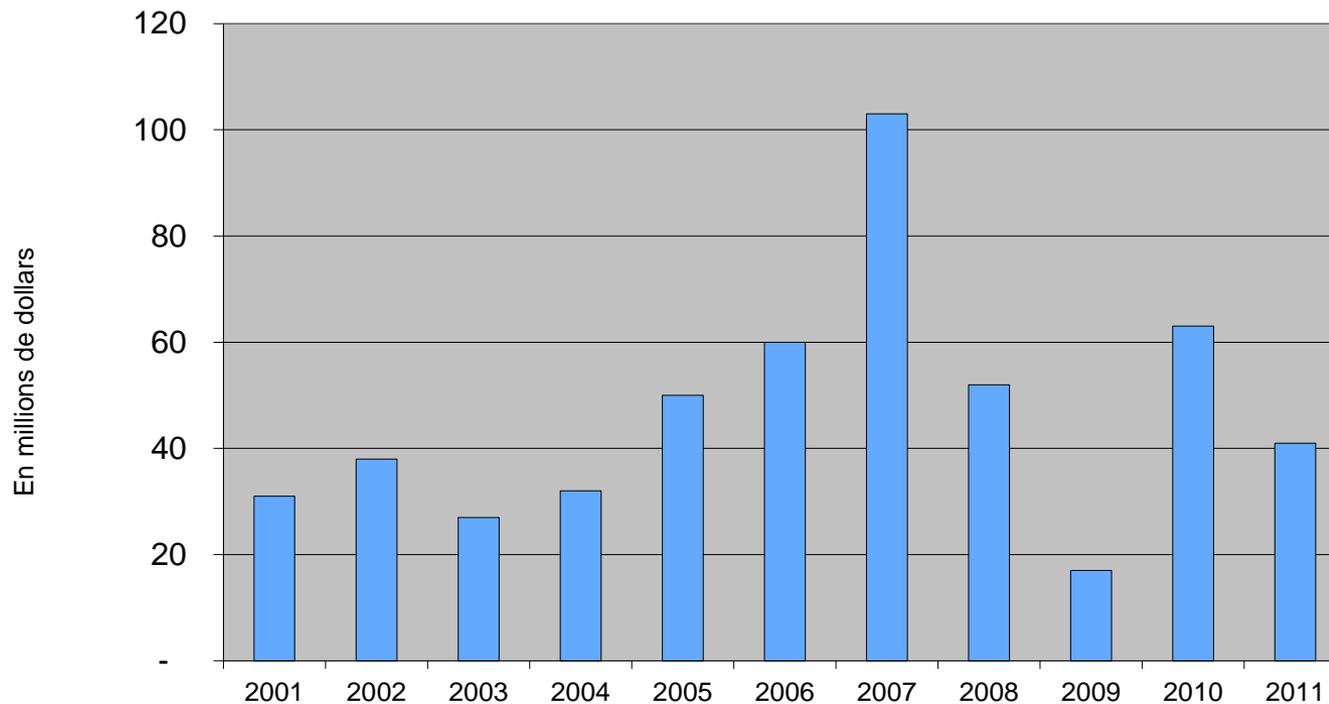
La situation financière de l'employeur est meilleure qu'il y a 10 ans

Mesures de la solidité financière



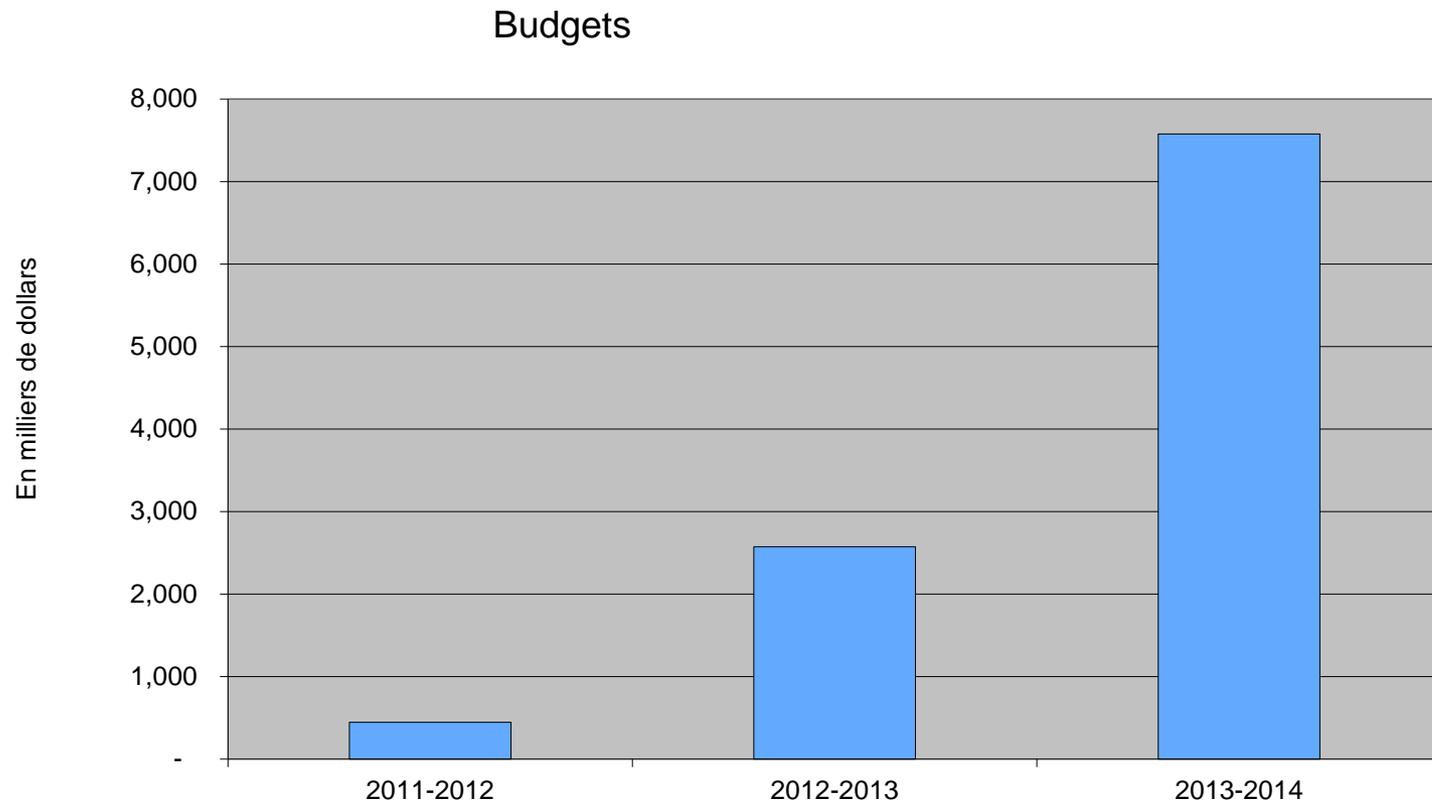
Situation financière de l'employeur suite à son choix de dépenser moins que ses revenus durant les 10 dernières années

Excédent net d'exploitation (déficit) 2001-2011



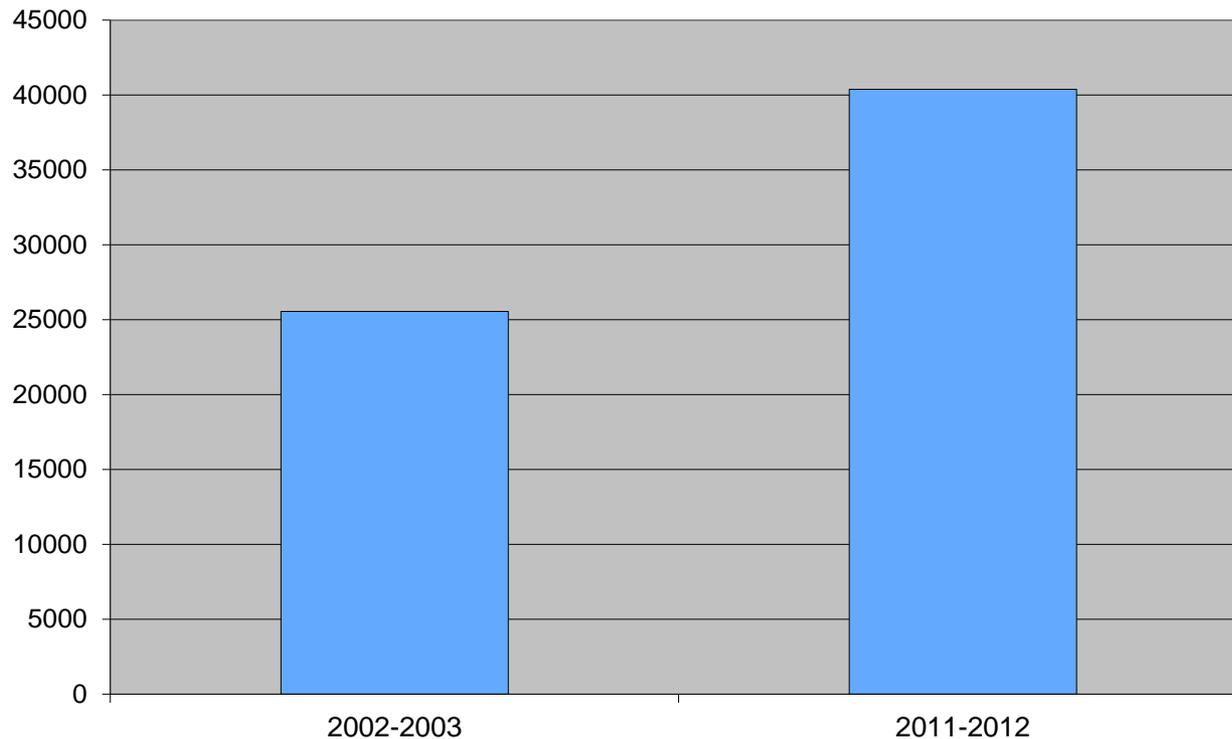
Les excédents réalisés durant les 10 dernières années représentent **500 \$ millions**

L'employeur ne prévoit aucune difficulté financière pour l'avenir prévisible, avec un excédent anticipé pour chacune des 3 prochaines années



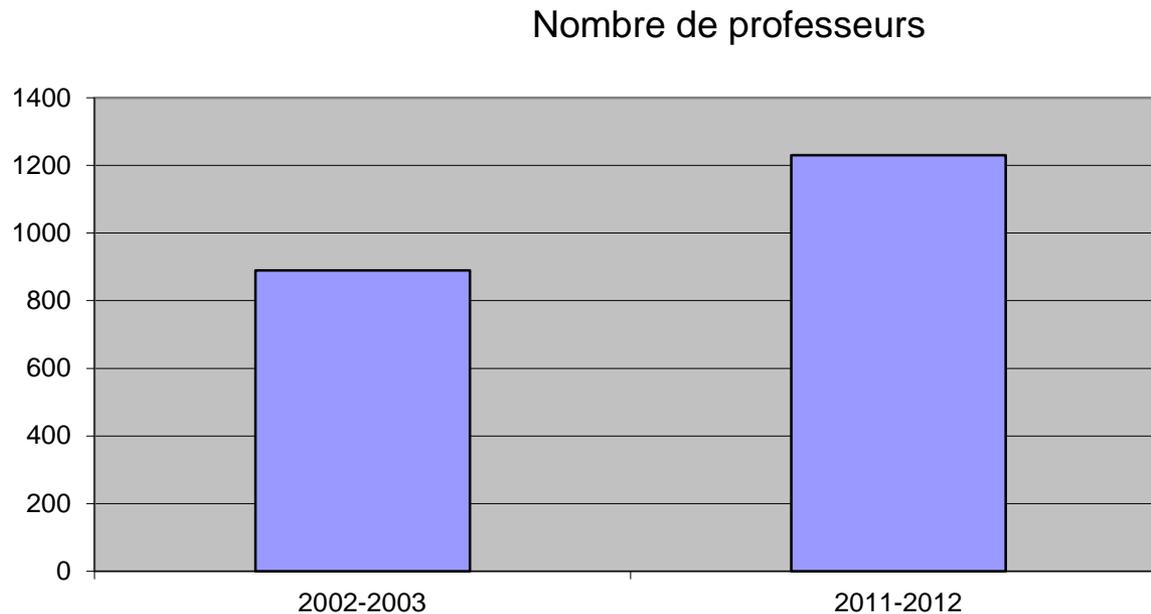
La capacité financière de l'employeur a été nourrie par :1) la croissance massive de la population étudiante et...

Nombre d'étudiants
(temps plein et partiel)



Les inscriptions ont augmenté de **58%** durant les 10 dernières années

... 2) la décision de ne pas embaucher des professeurs réguliers au même rythme que celui de la croissance de la population étudiante



Le nombre de professeurs réguliers a augmenté de **38%** durant les 10 dernières années

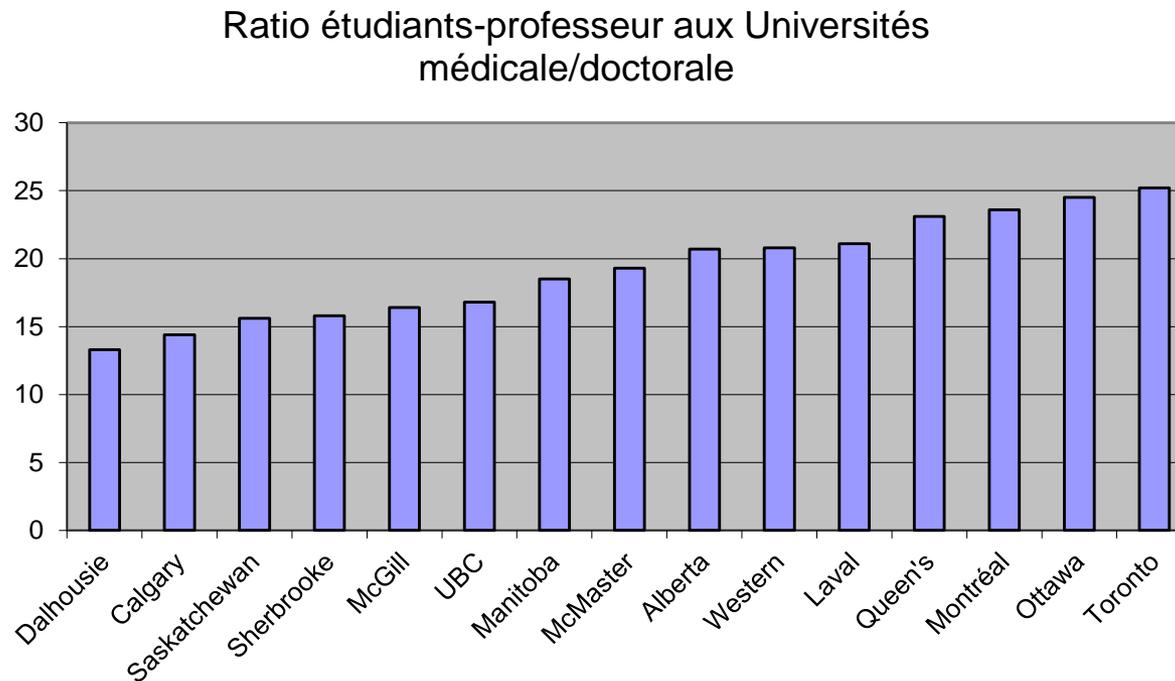
La décision de l'employeur de ne pas embaucher des professeurs réguliers au même rythme que celui de la croissance de la population étudiante a entraîné une augmentation du ratio étudiants-professeur

Le ratio étudiants-professeur a augmenté de **25%** de 1999 à 2008-09, diminuant le contact avec les étudiants et augmentant la charge de travail des professeurs

	Nb d'étudiants équivalent temps complet	Nb de professeurs réguliers	Ratio étudiants-professeur
1999	18 630	883	21.1
2008-2009	31 798	1209	26.3

- Le nombre d'étudiants a augmenté de 13 168 (71 %).
- Le nombre de professeurs a augmenté de 326 (37 %).
- Le ratio étudiants-professeur a augmenté de 5,2 pour une augmentation de 25 %.

Problème de ratio étudiants-professeur :
conséquence de la décision de l'employeur de ne
pas embaucher des professeurs réguliers au
même rythme que celui de la croissance de la
population étudiante



Source : L'article "University Rankings" du périodique Maclean's, octobre 2011

Si l'employeur avait investi dans l'embauche de nouveaux professeurs réguliers au même rythme que celui de la croissance de la population étudiante, il y aurait **176 professeurs** de plus que le nombre actuel

<p><u>Actuel</u></p>	<p>Augmentation de professeurs réguliers depuis 2002-2003 : 38 %</p>	<p>Nombre actuel de professeurs réguliers : 1 230</p>
<p><u>Hypothétique</u> (si au même rythme que la croissance de la population étudiante)</p>	<p>Nombre d'étudiants inscrits a augmenté de 58 % depuis 2002-2003, donc si l'université aurait embauché les professeurs réguliers au même rythme...</p>	<p>...nous serions actuellement 1 406 professeurs réguliers (176 plus que nous avons maintenant)</p>

En résumé...

- L'employeur ne subit aucune pression financière significative.
- La situation financière de l'employeur est extrêmement solide, avec un important excédent budgétaire.
- L'employeur avait la capacité financière d'embaucher des professeurs réguliers au même rythme que celui de la croissance de la population étudiante, mais a choisi de ne pas le faire.

Le choix est le nôtre :

- Aujourd'hui, nous avons un choix à faire – appuyer la création de postes réguliers (PR) ou appuyer la création de postes centrés sur l'enseignement (PCE).
- Peu importe la décision qui sera la nôtre, chacun de ces choix nous est disponible.
- Les principales considérations qui devraient nous guider sont celles touchant la qualité de l'éducation et non les prétendues contraintes budgétaires.